



Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 280 - 26 mars 2015

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - « La Marche Mondiale des Femmes en solidarité avec Vio Me » - Caravane européenne MMF - Page 1
 - 2 - Le Mouvement du Nid fait entendre la voix des personnes prostituées - Page 2
 - 3 - Alerte PPL prostitution - Répression pour les victimes et impunité pour les auteurs : le Sénat travaille 16 mois pour revenir 10 ans en arrière ! - Mouvement du Nid - Page 3
 - 4 - Communiqué Maternité des Lilas - Page 4
 - 5 - Étude : Lesbophobie : Inventaire des bonnes pratiques contre la lesbophobie - Coordination Lesbienne en France - Page 4
 - 6 - Prostitution : Les données montrent que mettre fin à la demande fonctionne - Page 5
 - 6 bis -Evitons le terme d'« islamophobie » - Laurent Zimmermann - Page 5
 - 7 - La lesbophobie, une violence faite aux femmes - Centre Hubertine Auclert - 30 mars
 - 8 - Rencontre exceptionnelle avec Sarah Waters - Librairie Violette and CO - 1^{er} avril
 - 9 - Débat : Des «Droits de l'homme» aux «Droits humains», des hommes se battent pour l'égalité - Zeromacho - 2 avril - Page 9
 - 10 - Bernard Baissat, réalisateur - Centre Simone de Beauvoir - Paris - 3 avril - Page 9
 - 11 - La prostitution, un travail comme un autre ? - Mouvement du Nid - Paris - 4 avril - Page 10
 - 12 - Colloque : « Du Corps imaginaire à la singularité du corps : Le féminin en question - Paris - 11 avril - Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - Page 10
 - 12 - Rencontre lesbienne féministe 2015 - Coordination Lesbienne en France - 23 au 25 mai
 - 13 - 4 pays, 24 reportages... 24 résistances - Exposition Femmes en Résistance - 15 mars au 17 mai - Avignon - Page 11
 - 14 - Manifeste des Femen15 - Livre : "Les hommes veulent-ils l'égalité?" - Patrick Jean - Page 12
-

COMMUNIQUÉS

1 - « La Marche Mondiale des Femmes en solidarité avec Vio Me » - Caravane européenne MMF

Ce lundi matin, la Caravane Féministe de la MMF était encore à Thessalonique. Nous sommes allées au procès de Vio Me en soutien aux salarié/es de cette usine auto-gérée.

"Les travailleurs de VIOME à Thessalonique, en Grèce, se sont levés contre la pauvreté et le chômage. Ils ont entamé une longue lutte pour l'autogestion de l'usine et ce dans un contexte hostile. Cela fait deux ans qu'ils produisent et commercialisent des produits de nettoyage écologique dans l'usine occupée, ce qui leur garanti un revenu modeste pour leur famille." <http://www.viome.org/p/francais.html>

Nous sommes solidaire des Vio Me non seulement parce qu'illes ont repris leur usine et se

sont organisé collectivement en auto-gestion, mais aussi parce que leur processus de décision est ouvert aux citoyen/nes, consommateurs/trices... Participer au comité de solidarité inclue la participation aux décisions sur ce qui est produit et de quelle manière.

Quand nous sommes arrivées au tribunal, les salarié-es semblaient nerveux. Ayant été informés trop tard de la date du procès, leur première demande était de le reporter, mais cela n'a pas été accepté. Il y avait environ une cinquantaine de personnes dans la salle, des salarié-es, des membres du comité de solidarité et des personnes venues en soutien. La salle était pleine et beaucoup de gens étaient debout. Nous avons également remarqué le tableau de Jésus très présent au dessus des juges et la bible sur le pupitre des témoins.

Le procès était en grec, donc Manos - du comité de solidarité - était à coté de nous pour nous expliquer le déroulement du procès. Ce jugement concerne la demande des propriétaires de vendre l'ensemble du terrain et des anciens locaux, l'usine Vio Me en est seulement une partie.

Les travailleurs de Vio Me ne font légalement pas partie de la procédure de jugement, mais comme ils ont un intérêt légal à conserver la partie de l'usine qui leur sert à produire, ils ont été autorisés à participer au procès et se défendre. Ils demandent à garder cette partie de l'usine où leurs machines et locaux sont installés.

Ce qui était triste pendant ce procès était aussi la présence d'autres anciens salariés, qui eux soutenaient la vente de l'usine, dans l'espoir de récupérer l'argent que la compagnie leur devait et leur avait promis. Selon la loi grecque, l'argent obtenu de la vente de l'usine doit d'abord être versée à l'État en remboursement de la dette des propriétaires. Le reste doit ensuite revenir aux salarié-es mais dans ce cas, la dette est si grande qu'ils ne toucheront vraisemblablement rien. Il y avait donc une tension entre les deux groupes d'anciens collègues, allant jusqu'à de violentes disputes en dehors de la salle, avant, pendant et après la séance. C'est aussi le résultat d'une stratégie des propriétaires et de l'État - assez classique dans ce système capitaliste - de nourrir les divisions entre salarié-es.

Le procès de ce jour devait permettre à la cour de savoir si les Vio Me produisaient et utilisaient réellement les machines et l'usine abandonnées il y a 4 ans par les propriétaires. La preuve de la productivité de Vio Me justifierait le besoin pour eux de conserver cette partie de l'usine. La seule témoin était Eleni, une des membres de comité de soutien. Il a été difficile pour la cour d'accepter son témoignage puisqu'elle ne faisait pas parti des salarié-es. Bien sur, son témoignage était très important pour montrer que cette affaire n'est pas seulement à propos des travailleurs en lutte dans l'usine.

Il y a encore des procès à venir sur ce problème et d'autres encore ; l'un aura lieu le 8 mai, un autre en juin. Les salarié-es n'étaient pas vraiment satisfaits du résultat mais ils sont déterminés. Comme ils disent, si quelqu'un veut acheter les locaux, cette personne devra accepter leur présence, leur espace et leur mode de production.

La prochaine mobilisation sera une caravane de solidarité, de Thessalonique à Athènes (du 3 au 6 avril), avec des étapes à Larissa, Volos et Chalkida, puis une grande manifestation devant le ministère du travail à Athènes.

2 - Le Mouvement du Nid fait entendre la voix des personnes prostituées

Chaque jour d'ici à l'examen par le Sénat les 30 et 31 mars de la Proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, nous diffusons le témoignage d'une personne prostituée.

Réduite au silence par la honte et les menaces, la parole des personnes prostituées est occultée. Ce n'est que dans le huis clos de nos associations que certaines trouvent la force de

parler, souvent pour la première fois, dans la confiance réciproque et l'absence de jugement. Au Mouvement du Nid, les histoires que nous entendons sont bouleversantes. Toutes voudraient que leur expérience serve à d'autres, toutes enragent de ne pas pouvoir prendre la parole en public, tant le jugement social continue de peser sur elles. Aujourd'hui, cette parole dont nous sommes les dépositaires pèse de toute sa charge politique. Nous jugeons essentiel de faire entendre leur voix afin qu'elle résonne au moment de voter une loi historique.

A lire et à entendre sur : <http://www.prostitutionetsociete.fr>

3 - Alerte PPL prostitution - Répression pour les victimes et impunité pour les auteurs : le Sénat travaille 16 mois pour revenir 10 ans en arrière ! - Mouvement du Nid

Réunis en Commission spéciale mardi 25 mars, à quelques jours du vote en plénière sur la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, les sénateurs ont annoncé leur intention : ne surtout pas toucher à l'impunité des clients prostitués et rétablir au contraire la répression à l'encontre des personnes prostituées. Le Mouvement du Nid dénonce avec la plus grande vigueur cette tentation de revenir à une politique archaïque et injuste qui va à l'encontre des engagements croissants contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité femmes-hommes des Gouvernements, de droite et de gauche, en France et en Europe, depuis 15 ans.

« Nous sommes consternés de constater que ceux qui, pendant 16 mois, ont fait obstruction à la pénalisation des clients afin de soi-disant protéger les personnes prostituées, proposent aujourd'hui de s'attaquer directement à elles en maintenant le délit de racolage » a déclaré Grégoire Théry, secrétaire général du Mouvement du Nid.

« Il y a quelques semaines seulement, à l'occasion du procès Carlton, la France réalisait à l'écoute des personnes prostituées accompagnées par le Mouvement du Nid, à quel point la prostitution était une violence dont les clients prostitués sont les premiers responsables. Et voilà qu'aujourd'hui, le Sénat leur répond : « pas question de pénaliser les clients, nous maintenons la répression contre les personnes prostituées » » a renchéri Claire Quidet, porte-parole du Mouvement du Nid.

La Commission spéciale, nouvellement présidée par le sénateur UMP Jean-Pierre Vial, a en effet donné un avis favorable à l'amendement UMP visant à rétablir le délit de racolage, et un avis défavorable à l'amendement socialiste visant à interdire l'achat d'un acte sexuel.

La position de la rapporteure socialiste, Michelle Meunier, soutenue depuis mardi par une position du groupe socialiste en faveur de l'inversion de la charge pénale, et par le Gouvernement représenté la semaine dernière en audition par la Secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Pascale Boistard, n'aura donc pas résisté à un clivage partisan déshonorant, qui semble malheureusement prendre le dessus à une semaine du vote.

Alors que l'Assemblée nationale avait construit de façon transpartisane un texte global, cohérent et ambitieux autour de son président de commission spéciale, Guy Geoffroy (député UMP) et de sa rapporteure, Maud Olivier (députée PS), le Mouvement du Nid déplore les 16 mois perdus au Sénat pour aboutir au status quo, c'est-à-dire à la pénalisation des personnes prostituées et à l'impunité de ceux qui exploitent leur précarité pour leur imposer un acte sexuel par l'argent.

« Parce que les victimes du système prostitutionnel et de la traite des êtres humains, 16 mois après le large vote de l'Assemblée nationale en décembre 2013, demeurent abandonnées par les politiques publiques françaises, le Mouvement du Nid appelle solennellement le Sénat à être à la hauteur de l'enjeu représenté par cette proposition de loi pour la construction d'une société plus juste et moins violente » conclut Jacques Hamon, Mouvement du Nid.

4 - Communiqué Maternité des Lilas

La Maternité des Lilas a connu ces derniers mois bien des bouleversements. Plusieurs directeurs se sont succédés et la Présidente du CA a démissionné le 18 mars 2015.

Après des années de lutte pour la reconstruction de la Maternité des Lilas, une issue s'offre enfin à nous. En effet, La Ministre de la Santé vient, après de longs mois d'hésitation, de soutenir sans ambiguïté, cette reconstruction sur un terrain appartenant à la Clinique Floréal sur la commune de Bagnolet (limitrophe des Lilas). Madame Marisol Touraine s'est engagée également à soutenir l'activité de notre établissement pendant les années de reconstruction. Par ailleurs, des solutions se mettent en place pour assurer une gestion solide de la Maternité des Lilas.

Nous, personnel de la Maternité des Lilas, nous restons déterminés. Plus que jamais unis dans la volonté de poursuivre notre activité au service des femmes et la défense de notre projet médical, nous avons exprimé dans un vote, notre souhait d'adhérer à toutes options respectueuses de nos valeurs.

C'est par un vote à la grande majorité que nous avons exprimé hier ce choix, bien conscients et vigilants que la défense de nos valeurs doit rester au centre de toutes nos luttes et préoccupations. Nous entretiendrons ces valeurs et sommes conscients que c'est une lutte perpétuelle.

TEXTES

5 - Étude : Lesbophobie : Inventaire des bonnes pratiques contre la lesbophobie - Coordination Lesbienne en France

Construit en 1998 par la CLF, le concept de lesbophobie a mis plus de 15 ans pour se diffuser et figurer au dictionnaire « Le Robert : édition 2015 sortie en mai 2014. Même si la définition en est tout à fait insatisfaisante ».

Mettant à profit cet évènement, La CLF a souhaité dresser un bilan des actions contre la lesbophobie pour marquer en quelque sorte la fin d'une étape. En Interrogeant les organisations et les institutions il sera possible de dresser un panorama des meilleures pratiques, des résultats obtenus et de poser des actions pour le futur.

Dans le contexte actuel, parler et faire parler de lesbophobie constitue un acte politique.

Chronogramme du projet : Le projet a été lancé en novembre 2014. Les entretiens avec les différentes organisations se dérouleront en mars et avril 2015. Le 16 mai 2015 se tiendra la séance de restitution à l'auditorium de la ville de Paris

Questions : Présentation rapide de votre organisation ; Quand et comment en êtes-vous arrivé-e-s à vous intéresser à la lesbophobie ? A partir de quelle analyse, de quelle étude, de quelle réflexion ? Quel en a été l'évènement déclencheur ? ; Comment caractériseriez-vous aujourd'hui la position de votre organisation face à la lesbophobie ; Votre définition de la lesbophobie ; La lutte contre ce type spécifique de discrimination est-il repris dans vos revendications ? ; De quelle manière la lesbophobie a-t-elle été prise en compte (actions menées en interne et en externe) ; Liste des actions ; Décrivez et analysez l'action que vous jugez la mieux réussie et, à l'inverse, celle que vous jugez la moins satisfaisante ; Résultats et retombées pour votre organisation, en interne et pour son public ? ; Quels sont les partenaires associatifs ou institutionnels avec qui vous travaillez sur le sujet ? ; Si vous n'avez pas travaillé sur le sujet quels en ont été les freins ?

Échéances : Nous attendons votre contribution à cette étude pour début avril 2015 par mail à coordination.lesbienne@gmail.com. Pour toute question ou pour toute difficulté, contactez Jocelyne

6 - Prostitution : Les données montrent que mettre fin à la demande fonctionne

Les juristes, les intellectuels, les politiciens et les militants partout aux États-Unis - et le mois dernier, même le président Obama - discutent des approches juridiques des fléaux de la traite des êtres humains et de la prostitution. Reconnaissant que la prostitution est une forme d'inégalité sexuelle liée à la violence fondée sur le sexe, l'approche suédoise criminalise l'acheteur, tandis que la personne prostituée est décriminalisée, et elle a considérablement réduit la prostitution et la traite des êtres humains depuis 1999. La loi a également été adoptée en Norvège et en Islande. Notamment avec l'amendement que la Suède y a apporté en 2011, et qui permet aux personnes prostituées de réclamer directement aux acheteurs des dédommagements pour violation du principe d'égalité et de dignité, elle représenterait ainsi une loi des droits civiques en Amérique. Néanmoins, certains critiques continuent de citer des données inexactes et biaisées, alléguant que la loi ne fonctionnerait pas aux États-Unis.

Par exemple, dans les pages Opinions du Dimanche du *New York Times*, le 23 Septembre 2012, la journaliste indépendante Noy Thrupkaew affirme que la loi suédoise nuit aux personnes prostituées « plus qu'elle ne les aide ». Tout en reconnaissant l'intention de la Suède de lutter contre l'exploitation, elle prétend que la loi n'a « pas obtenu les résultats prévus ». Cependant, son évaluation contient des erreurs fondamentales et de la désinformation concernant la Suède. En outre, elle ne considère ni les preuves accablantes qui montrent que la prostitution en général n'est pas un véritable « choix » parmi des alternatives acceptables, ni les preuves que la légalisation augmente l'exploitation sexuelle plutôt que de soulager ses dégâts. De toute façon, sa position accorde aux hommes le droit d'acheter une autre personne pour du sexe.

Thrupkaew cite une rumeur infondée qui a circulé parmi les partisans de bordels légaux, qui prétend que la prostitution n'a pas été réduite en Suède depuis l'introduction de la loi, en raison d'une soi-disant augmentation de la prostitution « clandestine ». Une autre rumeur disait que la prostitution était devenue plus dangereuse avec la nouvelle loi. Ces deux allégations proviennent principalement d'un texte inédit en ligne en anglais, où l'auteure suédoise ne mentionne pas (comme elle le faisait dans son livre publié en suédois) que son étude de moins de 20 femmes a été délibérément composée de personnes qui disaient qu'elles avaient essentiellement une vision positive sur la prostitution parce que, pensait-elle, il y avait trop de voix négatives au sujet de la prostitution lorsque la loi a été adoptée. Néanmoins, les allégations émanant de cette étude partisane ont été diffusées parmi les universitaires, les activistes et d'autres qui ne lisent pas le suédois, et qui ne savent pas comment les résultats ont été obtenus.

Des agences gouvernementales suédoises qui ont interrogé des informateurs clés et des personnes prostituées n'ont trouvé aucune preuve d'une situation plus dangereuse due à la loi; certaines personnes prostituées disent même qu'elles ont été « empowered » (renforcées) par la loi, car elle leur donne des moyens de pression lorsqu'elles ont affaire à des clients et d'autres personnes.

En outre, les personnes prostituées doivent être visibles afin de « répondre à la demande »; ainsi, la formule « prostitution clandestine » est plutôt un oxymore. Lorsqu'elle ne se passe pas dans les rues, l'ampleur de la prostitution peut être approchée, entre autres, par le nombre des publicités en ligne ou sur papier ou par les observations de bars, casinos, clubs de striptease ainsi que par les rapports gouvernementaux et ceux présentés par les travailleurs sociaux. En 2008, un groupe de chercheurs nordiques a publié une comparaison du nombre de

personnes prostituées, montrant que la prostitution en Suède était environ dix fois plus basse par habitant qu'au Danemark et en Norvège (la Norvège a adopté la loi suédoise en 2009). Alors que le nombre de personnes prostituées a augmenté dans d'autres pays depuis les années 1990, le contraire s'est passé en Suède; le nombre a été réduit de 2500 - 3000 femmes dans les années 1990 à seulement 600 en 2008. Dire que la « prostitution clandestine » explique cette diminution, ainsi que la proportion 10 fois inférieure de prostituées par habitant est ridicule. Par ailleurs, plusieurs enquêtes anonymes suggèrent que le nombre des clients a diminué de manière significative en Suède depuis que la loi a été adoptée. Il n'est pas surprenant que des trafiquants internationaux, mis sur écoute, se soient plaints de ce que le « marché » est devenu difficile en Suède.

Thrupkaew fait valoir que les conditions d'activité dans la prostitution vont du « haut-de-gamme jusqu'à l'exploitation, du librement choisi jusqu'à forcé ». Cependant, son concept de « choix » n'est pas conforme à la réalité, car plus de 40 années de recherche ont confirmé à maintes reprises, que la plupart des personnes entrent dans la prostitution après avoir été abusées sexuellement et négligées comme enfants, et quand elles y entrent, souvent à moins de 18 ans, elles sont en outre confrontées à de multiples difficultés telles que la pauvreté systémique, le racisme, le sans-abrisme et le sexism.

Si « librement choisi » signifie être capable de choisir des « alternatives réelles ou acceptables » à la prostitution - ce qui est la distinction essentielle avec le trafic sexuel, selon le droit international - le fait que 89% des 854 personnes prostituées dans neuf pays, Etats-Unis inclus, voulaient sortir, mais n'en étaient pas capables, suggère que le choix est le privilège d'une infime minorité. Parmi les 854 personnes prostituées étudiées, travaillant en intérieur ou en extérieur, les deux tiers ont répondu aux critères cliniques pour le trouble de stress post-traumatique (SSPT), égal à celui des vétérans du Vietnam et des victimes de torture en demande de soins. Une étude coréenne sur les femmes anciennement prostituées dans des maisons closes a tiré des conclusions similaires en 2009, en objectivant également un abus dans l'enfance. En Suisse, où la prostitution est légale, une étude de 2010 a révélé que la « charge du travail du sexe » provoque de graves troubles mentaux, sans différences notables entre la prostitution d'intérieur ou d'extérieur.

La loi sur la traite internationale exhorte les États à réduire la demande de la prostitution, et à protéger et aider les victimes. C'est le contraire de ce que fait la légalisation de la prostitution. Les rapports du gouvernement et la recherche dans de nombreux pays trouvent que la légalisation/dépénalisation augmente la prostitution, sans aborder la question de la demande accrue de sexe risqué et dangereux. A Londres, Royaume-Uni, où la prostitution est permise dans les appartements si elle est surveillée par une « employée de maison » assise à l'extérieur, une étude impliquait que ces bordels augmentaient de facto l'exploitation et le nombre des rapports sexuels non protégés, sans nécessairement réduire les abus. L'on peut s'attendre à cela, car la prostitution est intrinsèquement inégal; des tiers sont là pour les profits, les clients pensent qu'ils ont un droit presque absolu à acheter du sexe, et la situation des personnes prostituées n'est guère « empowering ».

En 2011, la loi suédoise a été modifiée pour préciser que les personnes prostituées peuvent réclamer des dommages et intérêts directement aux clients, pour avoir violé leur droit à l'égalité et la dignité. Cette position, qui considère les personnes prostituées comme des victimes d'actes criminels, leur apporte aussi des subventions de l'aide sociale, et elle offre de véritables choix pour les exploitéEs (sans oublier qu'elle dissuade les clients). Si l'Amérique est particulièrement connue pour quelque chose (à part le jazz, le féminisme radical, et un vrai petit système de bien-être public), c'est la reconnaissance que les gens qui ont le droit à

l'indemnisation auront leur « journée au tribunal ». Par conséquent, contrairement aux assertions de Thrupkaew, la loi suédoise modifiée des droits civiques fonctionnerait exceptionnellement bien aux États-Unis.

6 bis -Evitons le terme d'« islamophobie » - Laurent Zimmermann

Il y a des mots dont on se demande parfois s'ils n'ont pas été inventés pour créer une sorte de confusion. Le mot « islamophobie », que l'on peut lire si souvent dans des articles et que l'on entend beaucoup après ce triste mois de janvier, en fait probablement partie. Il ne s'agit pas de réclamer, comme l'a fait Michel Houellebecq, le droit d'être islamophobe. Le véritable problème est qu'il se pourrait bien que, dès que l'on emploie le mot « islamophobie », les questions soient mal posées, et que l'on soit entraîné, quoi que l'on dise, oui, sur la pente de la confusion.

La critique de l'islam peut bien entendu être, comme le disent les défenseurs de ce mot, le masque d'un propos raciste ; alors elle doit être combattue. S'il s'agit de faire d'un être humain né musulman le porteur de défauts ou de vices du fait de cette naissance, nous avons affaire à du racisme, exactement comme avec l'antisémitisme, qui n'est pas la critique d'une religion, mais la déclaration de haine à l'égard des individus nés juifs.

On ne peut cependant qu'être surpris, et même inquiets, de la manière dont notre époque tend à disqualifier discrètement, mais fermement, toute critique, en elle-même, de la religion. Comme si critiquer une religion, pour tout ou partie, revenait à attaquer les personnes, ce qui n'est pas le cas. Le droit de critiquer une religion, ou la religion en général, de déconstruire ses dogmes et de questionner ses pratiques, est un acquis démocratique - quand la démocratie reste, sur tant de points, encore à construire - parmi les plus importants. Le droit de critiquer une religion, de déconstruire ses dogmes et de questionner ses pratiques, est un acquis démocratique parmi les plus importants

L'islam n'est pas un bloc : Mais le terme d'« islamophobie » pose également, dans la situation contemporaine, un autre problème. C'est qu'il fait de l'islam et des musulmans un bloc. Ce bloc, on aurait, ou non, le droit de le critiquer. Tant que l'on reste pris dans cette alternative, et que l'on se focalise sur le choix à opérer entre les deux réponses possibles, on oublie complètement le présupposé que l'on accepte, celui de ce bloc uni face auquel on se trouverait. Comme s'il n'y avait qu'un islam, et qu'un musulman au fond !

Critiquer une partie de ce qu'est l'islam aujourd'hui n'est pas nécessairement critiquer tout l'islam, ni tout le monde islamique. Pour celles et ceux qui ne sont pas musulmans - comme l'auteur de ces lignes - , accepter de se laisser entraîner dans un tel présupposé revient à ne pas entendre ce que disent un grand nombre d'intellectuels musulmans. Or c'est justement cette écoute qui doit être aujourd'hui la moindre des choses pour éviter les « amalgames ».

Certains trouvent honteux de « sommer » les intellectuels musulmans de s'exprimer. Comme si la situation était celle-là ! La réalité est que les intellectuels musulmans se sont exprimés, certains au péril de leur vie, et s'expriment encore, mais qu'ils ont bien du mal à se faire entendre. Leur donner sympathiquement le droit de ne pas s'exprimer revient ainsi - surtout - à vouloir les faire taire. Faisons le contraire.

Ecouter ce que disent un certain nombre d'intellectuels musulmans permet de se rendre compte qu'il n'existe pas un monde islamique, mais au moins deux. Celui du fascisme islamiste, fasciné par l'idée d'un sujet du savoir absolu, celui du Dieu du Coran, tout-puissant et dont la toute-puissance se retrouve finalement entre les mains de ceux qui lui ont fait allégeance. Et, par ailleurs, celui de ce que le psychanalyste d'origine tunisienne Fethi Benslama appelle le « musulman séparé », celui qui accepte que la religion n'ait pas le dernier mot sur tout, et donc

deux choses : que la foi et la politique soient séparées, qu'il existe un savoir et une raison distincts du Coran.

Folle revendication identitaire : Cette séparation, interne à l'islam, est la lutte à laquelle nous assistons, et par rapport à laquelle, sans aucun doute, nous devons prendre position. Au moins, en donnant davantage d'écho et de poids à ce que disent les intellectuels musulmans opposés au fascisme islamiste, dont certains ont payé de leur vie leur combat. Affirmer cela, ce n'est en rien refuser de se poser des questions sur notre société.

Oui, nous devons nous interroger sur la politique de la ville et la situation des banlieues ; oui, nous devons encore et toujours combattre les peurs de l'autre qui traversent notre société, celle de l'étranger, du « sans-papiers » (dont les événements récents nous ont ironiquement rappelé combien elle est ridicule) ; oui, nous devons combattre certaines politiques, au plan international, qui mènent à des situations de misère et d'injustice.

Mais nous ne le ferons certainement pas avec ce redoutable mot d'« islamophobie », menant à confondre les racistes et celles et ceux qui luttent contre la folle revendication identitaire du fascisme islamiste. A commencer par un grand nombre d'intellectuels musulmans, que l'on juge important de dispenser de parler, alors qu'en fait, ce sont eux-mêmes qui aimeraient être davantage entendus.

Il est donc urgent de se méfier d'un usage trop large de ce mot d'« islamophobie », et de bien veiller à ne pas laisser dériver son sens, de manière à ce qu'il reste synonyme de « racisme ». S'il désigne un discours appelant, sous couvert de critique envers l'islam, à la méfiance et au soupçon envers tout individu de culture musulmane, alors il est justifié de l'employer. Mais s'il devait entretenir la confusion, empêcher de lutter contre le fascisme islamiste, et, en général, contre toutes les pensées totalitaires et les refus de la critique, alors nous aurions mis en circulation un mot extrêmement dangereux.

Certains le pensent. Salman Rushdie, par exemple, dans son autobiographie, *Joseph Anton* (Plon, 2012) : « *Un nouveau mot a été inventé pour permettre aux aveugles de rester aveugles : l'islamophobie.* »

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

7 - La lesbophobie, une violence faite aux femmes - Centre Hubertine Auclert - 30 mars

La 3ème Rencontre de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert portera sur le thème : "La lesbophobie, une violence faite aux femmes". Seront présentés les résultats de l'enquête réalisée en France sur la lesbophobie par SOS Homophobie et publiée à l'occasion du 8 mars 2015.

L'objectif de cette enquête est double : d'une part établir la visibilité que les lesbiennes accordent aujourd'hui à leur orientation sexuelle, et d'autre part déterminer la part d'entre elles qui se déclarent victimes de lesbophobie. Faire connaître les violences auxquelles les lesbiennes peuvent être confrontées permet une meilleure connaissance et une meilleure prise en charge de ces violences. La présentation de cette étude sera également l'occasion d'échanger avec des associations investies dans la lutte contre la lesbophobie.

Avec Julie Bois et Juliette Ponceau de la commission lesbophobie de SOS Homophobie, Flora Bolter, co-présidente du Centre LGBT Paris IDF, Jocelyne Fildard et Marie Jo Devillers de la Coordination Lesbienne en France.

Lundi 30 mars de 18h30 à 20h30 au Centre Hubertine Auclert, 7 impasse milord 75018

Inscription : www.hubertine.fr/orvf30mars

8 - Rencontre exceptionnelle avec Sarah Waters - Librairie Violette and CO - 1^{er} avril
Sarah Waters présentera en avant-première son nouveau roman *Derrière la porte* (Denoël). Le livre ne sera mis en vente que pendant cette soirée, puis à partir de la sortie officielle le 10 avril.

Angleterre, 1922. Frances, 26 ans habite avec sa mère dans une banlieue paisible de Londres. Pour payer leurs dettes, elles doivent sous-louer un étage. L'arrivée de Lilian et de Leonard Barber, tout juste mariés, bouscule leurs habitudes. Une relation inattendue entre Frances et Lilian va bouleverser l'harmonie qui régnait dans la maison. Dans les bras de Lilian, Frances (re)découvre des plaisirs qu'elle croyait interdits, et les deux jeunes femmes songent bientôt à tout quitter pour vivre ensemble. Mais lorsque Lilian découvre qu'elle est enceinte... Dans la tradition des meilleures romancières anglaises : suspens, complexité des sentiments, rapports de classe. Dès son premier roman, *Caresser le velours*, Sarah Waters a connu un succès qui ne s'est pas démenti avec les suivants : *Du bout des doigts*, *Affinités*, *Ronde de nuit* et *L'indésirable*. Elle a subjuguée non seulement un public de lesbiennes et de féministes, mais aussi un lectorat autre qui s'est plongé dans chaque roman impossible à lâcher jusqu'à la dernière page ! <http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article772>

Mercredi 1^{er} avril à 19h - Librairie Violette and Co ; 102 rue de Charonne, 75011 Paris, M^o Charonne ou Faidherbe-Chaligny.

9 - Débat : Des «Droits de l'homme» aux «Droits humains», des hommes se battent pour l'égalité - Zeromacho - 2 avril

À l'occasion du lancement de l'affiche de la Déclaration des droits humains des citoyennes et des citoyens, adaptation à la mixité de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, les responsables de Zéromacho, réseau international d'hommes contre le système prostitué et pour l'égalité femmes-hommes, vous invitent à un débat.

L'action de Zéromacho est placée sous l'égide du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes ; sa présidente Mme Danielle Bousquet honorera de sa présence cette réunion organisée avec le soutien de Mme Catherine Coutelle, présidente de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

*Avec la participation de représentant-es de la francophonie qui parleront de l'égalité femmes-hommes dans leur pays, et de l'emploi de l'expression « droits humains » dans les documents officiels ; Sandrine Mazetier, vice-présidente de l'Assemblée nationale, Maud Olivier, députée, et Corinne Bouchoux, sénatrice, qui témoigneront de la difficulté à être reconnues comme présidente, députée, sénatrice, etc., et désignées comme telle ; l'historienne Eliane Viennot, spécialiste des relations de pouvoir entre les sexes, autrice de *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* (éd. iXe, 2014) ; la comédienne Eva Darlan*

Si vous souhaitez assister à cette rencontre, merci de vous inscrire au plus vite, et avant le mardi 31 mars ! Comment ? Avec un courriel à : info.zeromacho@gmail.com et en indiquant vos date et lieu de naissance, précisions exigées par le plan Vigipirate. Il faut aussi présenter une pièce d'identité à l'entrée.

126 rue de l'Université, Paris 7^e, salle au premier étage, accessible aux personnes handicapées. Métro : Assemblée nationale (ligne 12) ou Invalides (lignes 8 et 13) ; Bus : 63, 73, 83, 84 et 94

10 - Bernard Baissat, réalisateur - Centre Simone de Beauvoir - Paris - 3 avril

"Mon parcours de réalisateur est jalonné de rencontres avec des femmes exemplaires. J'ai

pensé qu'il était nécessaire de leur consacrer des films ou des enregistrements pour garder la mémoire de leur personnalité et de leur engagement : Jeanne Humbert dans sa lutte pour la libération des femmes, May Picqueray dans sa défense des objecteurs, Mireille Jospin pour le respect des femmes, Madeleine Tribolati et Suzanne Matline engagées dans le syndicalisme, Rolande Trempé militante féministe, Madeleine Rebérioux historienne, Mariane sur sa Harley, Mme Amand dans sa péniche...

Ce sont des femmes, encore, qui m'ont aidé à faire connaître mes films refusés par la télévision française. Je pense aux responsables du Cinéma du Réel, Marie-Christine de Navacelle, Suzette Glénadel, Catherine Blangonnet... Je pense aussi aux historiennes Isabelle Marinone, Nicole Brenez, Hélène Fleckinger, Catherine Roudé et je n'oublie pas, bien sûr, les militantes féministes du Centre Simone de Beauvoir, Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig et Nicole Fernandez Ferrer.

3 avril - 17h30 - 20h ; Forum des Images - Salle 50 - Forum des Halles : 2 rue du Cinéma, 75001 Paris ; Métro : Les Halles, ligne 4 (sortie Saint-Eustache, Place Carrée) et Châtelet, lignes 1, 7 et 14 (sortie Place Carrée) ; RER : Châtelet-Les Halles, lignes A, B et D (sortie Rambuteau puis Forum - Place Carrée) ; Entrée libre dans la limite des places disponibles.

11 - La prostitution, un travail comme un autre ? - Mouvement du Nid - Paris - 4 avril

Avec Sabine Reynosa et Sophie Binet, syndicalistes CGT

Le samedi 4 Avril 2015 - 15h, Maison des Associations de Solidarité (MAS), 10/18 rue des Terres au Curé - 75013 Paris, M 14 : Olympiades / M7 : Porte d'Ivry.

Réservation conseillée. Inscription : accéder au formulaire

12 - Colloque : « Du Corps imaginaire à la singularité du corps : Le féminin en question - Paris - 11 avril - Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir

Poursuivant ses travaux et ses recherches sur la place de la femme en situation de handicap dans la société, notamment la maternité (2007 - Colloque « Être mère autrement »), la venue de l'enfant différent (2009 - Colloque « Le fœtus, une personne ? ») et la sexualité (2013 - Conférence-débat « Corps sexués & Handicaps »), l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA propose un colloque sur le corps de la femme singulière.

Quel est le poids du regard des autres dans la construction de l'image du corps et de l'estime de soi quand on est femme et handicapée ? Comment conjuguer handicap et féminité ? Quelle intimité pour la femme handicapée ? Quelles perceptions le monde des « valides » a du corps de la femme en situation de handicap ?

Ce colloque tentera de répondre à ces questionnements essentiels en donnant la parole aux femmes handicapées elles-mêmes et en menant une réflexion dans un dialogue interdisciplinaire.

Programme prévisionnel : Marraine : Simone Korff-Sausse ; Animation de la journée : Pascal Parsat ; 9h : Mot d'accueil par Maudy Piot, présidente de FDFA et par Simone Korff-Sausse, marraine de la journée ;

9h30-10h : Conférence inaugurale : Martine Marsat, docteure en sciences de l'éducation, chargée de cours à l'université de Savoie : Visage blessé, corps handicapé ;

10h00-10h15 : Échanges avec la salle ; 10h15-10h30 : Lecture

10h30-12h00 : Première approche : « Le corps imaginaire » avec des interventions de Danièle Lalemant, conseillère municipale à Blanquefort : Le Corps à travers le regard ; Philippe Denormandie, chirurgien neuro-orthopédique : Du corps différent à l'imaginaire de l'Autre ; Isabelle Burot-Besson, assistante sociale et sociologue : Montrer ? Ne pas montrer ? Je(ux)

de bricolage identitaire ; Brigitte Brami, auteure : Le corps imaginaire incarcéré deux fois ; pascal Parsat, comédien, auteur et metteur en scène : Quand le corps s'abîme dans l'art
12h-12h15 : Échanges avec la salle ; 12h15-12h45 : Chorégraphie ; 12h45-14h00 : Déjeuner
14h00-14h15 : Lecture ;
14h15-14h45 : Conférence de Simone Korff-Sausse, psychanalyste, maîtresse de conférences à l'Université Paris Diderot ;
14h45-15h00 : Échanges avec la salle ; 15h00-15h10 : Témoignage de Nadine Chesnais ; 15h10-15h30 : Pause ;
15h30-17h00 : Seconde approche : « Singularité du corps » avec des interventions de : Isabelle Gillette-Faye, sociologue, directrice du GAMS : Du corps « sculpté » au sexe mutilé ; Jonathan RAUSKY, chirurgien, spécialiste de la chirurgie plastique, esthétique et reconstructrice ; Catherine Cerisey, Cancer du sein, le corps s'Engulier ; Eve Gardien, maître de conférences en sociologie à l'université Rennes 2 L'apprentissage du corps après l'accident
17h00-17h15 : Échanges avec la salle ; 17h15-17h30 : Lecture ; 17h30-18h : Conclusion
Espace conférence des Diaconesses, 18, rue du Sergent Bauchat, 75012 Paris ; M° Montgallet (ligne 8) ou Nation (lignes 1, 2, 6 et 9) ; Bus 46 - arrêt Montgallet ; Salle accessible aux personnes à mobilité réduite, Participation solidaire à l'accessibilité : 10 €
Pour s'inscrire : En raison des mesures du plan Vigipirate, l'inscription est obligatoire
http://www.webquest.fr/?m=2142_inscription-colloque-2015---du-corps-imaginaire-a-la-singularite-du-corps-le-feminin-en-question

12 - Rencontre lesbienne féministe 2015 - Coordination Lesbienne en France - 23 au 25 mai
Une occasion de se revoir et/ou de faire de nouvelles rencontres... ; De participer à des ateliers de rencontres, d'échanges, de réflexions sur des thèmes lesbiens/féministes : droits propres, extrêmes droites, libre disposition du corps... ; De découvrir une région à travers une randonnée pédestre préparée amoureusement par nos amies lesbiennes auvergnates ; et bien d'autres ateliers et activités... et puis faire la fête ensemble....

Après Saint-Marc-sur-Mer, le col de la Schlucht et l'EuroLesbopride à Marseille et la Roque d'Anthéron, retrouvons nous en Auvergne...à la Bourboule (Puy de Dôme) (à 50 kilomètres de Clermont-Ferrand, lieu accessible par gare SNCF),

*Bulletin d'inscription sur : <http://www.coordinationlesbienne.org/spip.php?article322>
(Tarif dégressif pour participation aux frais suivant vos revenus)*

Contact pour les réservations : henriet.g@orange.fr

(Rencontre privée - Réservée aux lesbiennes)

13 - 4 pays, 24 reportages... 24 résistances - Exposition Femmes en Résistance - 15 mars au 17 mai - Avignon

Cette exposition reprend l'intégralité du travail du photographe Pierre-Yves Ginet, dédié à cette thématique depuis 1998. Du Pérou à l'Afghanistan, de l'Angola à la France, à travers plus de 200 photographies, le visiteur s'embarquera pour un voyage sans équivalent avec les femmes qui écrivent l'Histoire de notre temps.

Cette exposition est une réalisation de l'association Femmes ici et ailleurs, éditrice du trimestriel d'informations éponyme.

Exposition organisée par la Ville d'Avignon avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département du Vaucluse.

Du 15 mars au 17 mai 2015. Cloître des Célestins - Place des Corps Saints - Avignon - De 10h à 18h, sauf le mardi. Entrée libre et gratuite.

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

14 - Manifeste des Femen

À la fois droit de réponse politique, ressource idéologique et manuel d'instruction à l'intention des futures activistes Femen, ce manifeste permettra aux sympathisants comme aux sceptiques de mieux comprendre nos desseins. Il pourra devenir l'anti-bible de chevet de toutes et tous les révolutionnaires féministes à travers le monde, prêts à s'engager dans la lutte.

4 euros. Pour commander : <http://www.la-boutique-militante.com/feminisme/2083-femen-manifeste-.html>

15 - Livre : "Les hommes veulent-ils l'égalité?" - Patric Jean

"Les hommes veulent-ils l'égalité ?" est la question dérangeante posée par le livre de Patric Jean, édité dans la collection "Égale à Égal" des éditions Belin avec le Laboratoire de l'Égalité. Auteur, réalisateur engagé, Patric Jean jette un pavé dans la marre : Et si les hommes ne voulaient pas vraiment l'égalité avec les femmes ? Les résistances semblent nombreuses chez les hommes même si certains ont ouvert une voie dès le XVII^e siècle. Pourtant, pour ceux qui désirent réellement s'engager, un travail personnel peut être entrepris et le livre donne certaines pistes : observation, remise en question, renversement de ses propres stéréotypes... L'essai propose une analyse du système contemporain de domination masculine pour aider les hommes à passer du politiquement correct à un comportement véritablement égalitaire. A mettre entre toutes les mains.

Éditions Belin - Collection Égale à Égal